

## Coulon. Le camping se dote d'une appli

Le camping de la Venise-Verte bénéficie du plan Relance pour la transformation numérique.



Grégory Daviau et Nadège Mandin font découvrir à Emmanuel Aubry, préfet et Anne-Sophie Guichet, maire, l'application du camping. |

Le dispositif mis en œuvre par l'État dans le cadre du plan France Relance en faveur de la transformation numérique en Deux-Sèvres, a permis à plus de 191 PME de moins de 11 salariés de bénéficier d'un véritable coup de pouce.

« **Les intentions de ce dispositif** », expose le préfet Emmanuel Aubry, « **sont d'aider les petites entreprises à faire évoluer leur manière de travailler pour faciliter le quotidien** ».

### Pour faciliter la relation avec le client

Plus d'une centaine d'entre eux a fait l'objet d'une aide financière, les autres, d'un diagnostic numérique gratuit et d'un accompagnement d'achat. « **La numérisation des entreprises est un enjeu de compétitivité et de productivité de l'économie française** ». »

Dans le cadre de ce dispositif, le camping de la Venise-Verte s'est vu octroyer par l'État un chèque de 500 € pour le développement d'une application mobile.

Grégory Daviau, gérant du camping, explique : « **Cette application facilite la relation avec les clients** ». »

Anne-Sophie Guichet a saisi l'occasion pour sensibiliser le préfet à l'accès problématique des réseaux mobiles dans la commune, dont elle affirme que « **c'est de plus en plus compliqué au quotidien** ».

La réponse du préfet s'est voulue optimiste : « **Dans la perspective de 2025, nous travaillons sur l'amélioration progressive de la couverture mobile 4G** ». »

Pour rappel, les TPE peuvent bénéficier de ce chèque jusqu'au 31 juillet prochain pour des dépenses effectuées entre le 30 octobre 2020 et le 30 juin 2021.